Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GOLFE VTC – Constitution de société

Référence : L023509

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 2 février 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 25/01/2024, il a été constitué une SASU dénommée : GOLFE VTC Siège social : 13 rue de Perh Bras, 56860 SÉNÉ Capital : 10€ Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger : exploitation de voiture de transport avec chauffeur (VTC) Deuxième objet social : location de véhicules de tourisme (voiture et van aménagé) La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement; Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social. Président : M. Julien SOURON, 13 rue de Perh Bras, 56860 SÉNÉ. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VANNES

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE